

# E-VOTEZ SNJ !

**Scrutin électronique du 20 au 26 mars,**  
pour renouveler les représentants du personnel.

**À MARTINIQUE  
LA 1<sup>re</sup>,**

**UN SYNDICAT  
QUI DÉFEND  
L'INTÉRÊT GÉNÉRAL  
DE L'ENSEMBLE DES SALARIÉS.**

**VOTER SNJ,  
C'EST CHOISIR LA TRANSPARENCE,  
L'ÉQUITÉ, LE PROGRÈS  
ET LA BIENVEILLANCE.**

*Dlo dépassé farin !*

**Déshumanisation** (raz-de-marée d'arrêts maladies, ruptures de contrats, disparitions brutales, suicides, paiements hors délai des non-permanents...) et **régression** (manque de moyens les plus basiques, perte de nombreux acquis...) s'installent à Martinique la Première.

**Le retour du SNJ s'impose !**

Avec des professionnels fidèles à leurs principes.  
Leur seule motivation : défendre au mieux vos intérêts à tous.



Viviane DAUPHOUD-EDDOS



Alain LIVORI



Cécile MARRE



Pierre-Yves HONORÉ



Christine CUPIT



Claude GRATIEN



Eddy BELLEROSE

Cela concerne toutes les catégories de personnel.

Administratifs, techniciens, animateurs et journalistes :  
**Nous répondons à toutes vos sollicitations, sans distinction.**



### **Défense des droits des salariés**

Le SNJ s'oppose à une réforme de l'info mal pensée et mal menée, à une baisse drastique des moyens et des effectifs... Avec des permanents dépités et des non-permanents « kleenex », pressés comme des citrons et subissant des retards de salaires.  
**Le SNJ fait respecter vos droits et la législation.**

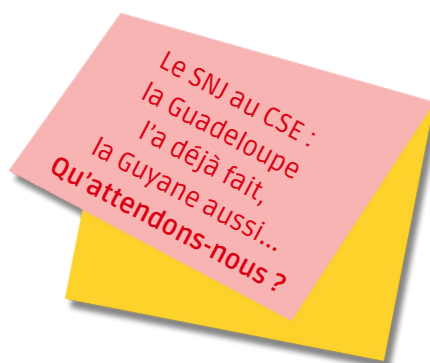
### **Défense de l'emploi local**

Nous militons pour l'embauche de journalistes créolophones en priorité, soit deux postes sur trois. Nous refusons d'externaliser la production et la diffusion des programmes à Paris.  
**Le SNJ œuvre pour davantage de contenus de qualité produits sur place, par Martinique La Première.**

### **Amélioration de votre bien-être**

Le SNJ veut restaurer le dialogue social et favoriser l'évolution de vos carrières. Nous réclamons des plannings mieux pensés et communiqués sur deux semaines au lieu d'une, l'installation d'une salle de repos pour l'ensemble des salariés, la distribution de tickets restaurants ou encore l'application d'une indemnité en cas de cantine fermée...  
**Plus de cogestion : le SNJ agit vraiment pour améliorer vos conditions de travail et votre bien-être !**

**Et si je ne suis pas journaliste ? Je vote quand même pour le SNJ !**  
**Ce syndicat défend toutes les professions et ses victoires s'appliquent à tous.**  
**Je veux un réel changement, je vote SNJ !**





## Élections professionnelles à France Télévisions

**VOTEZ  
ET FAITES VOTER  
SNJ !**



**Pour défendre vos droits à France Télévisions,**  
vous pouvez compter sur le **Syndicat National des Journalistes**.

**Parce que le SNJ défend tous les salarié(e)s,**  
quels que soient leurs métiers et leurs contrats : CDI, pigiste, CDD !

**Le SNJ revendique un vrai parcours professionnel et salarial pour tous les journalistes** (télé, radio, web), qui tient compte de l'expérience et des compétences.

**Le SNJ réclame une revalorisation de la filière reportage** : rémunérations, conditions de travail, association aux choix éditoriaux.  
Parce que le reportage est le cœur du journalisme !

**Le SNJ réclame des emplois supplémentaires.**

La présidence actuelle est responsable de la perte de plus de 2000 postes "équivalent temps plein" à France Télévisions en l'espace de 10 ans.

**Le SNJ réclame l'ouverture d'une négociation sur la résorption de la précarité** à France Télévisions. Les salariés cantonnés pendant des années dans des contrats précaires doivent être intégrés en CDI. Et les CDD doivent être respectés dans leurs droits !

**Le SNJ défend au quotidien et sans compromis les plus précaires** : CDD, pigistes, alternants et nouveaux embauchés, à travers ses interventions, sa permanence juridique et ses actions en justice.

**Le SNJ réclame un financement pérenne**, dédié sous forme d'une taxe progressive affectée, afin d'assurer la stabilité et l'indépendance de France Télévisions et de l'ensemble de l'audiovisuel public.

**Le SNJ réclame l'ouverture d'une négociation sur la santé au travail des femmes** (congé menstruel, ménopause...).

Le SNJ réclame l'ouverture d'une négociation **pour créer le droit de veto et la motion de défiance** à la disposition des équipes rédactionnelles.

**Le SNJ appelle l'ensemble des journalistes de France Télévisions**, y compris ceux de l'encadrement des rédactions, **à défendre les fondamentaux de la profession**, à résister à l'empilement des tâches, à refuser l'extension de leur temps de travail, à se protéger mutuellement.

**La solidarité est la solution contre la perte de sens au travail et la déqualification !**

Le SNJ demande une négociation sur **l'utilisation de l'intelligence artificielle générative** à France Télévisions. S'agissant des journalistes, quelles utilisations sont possibles ? Lesquelles sont proscrites ?

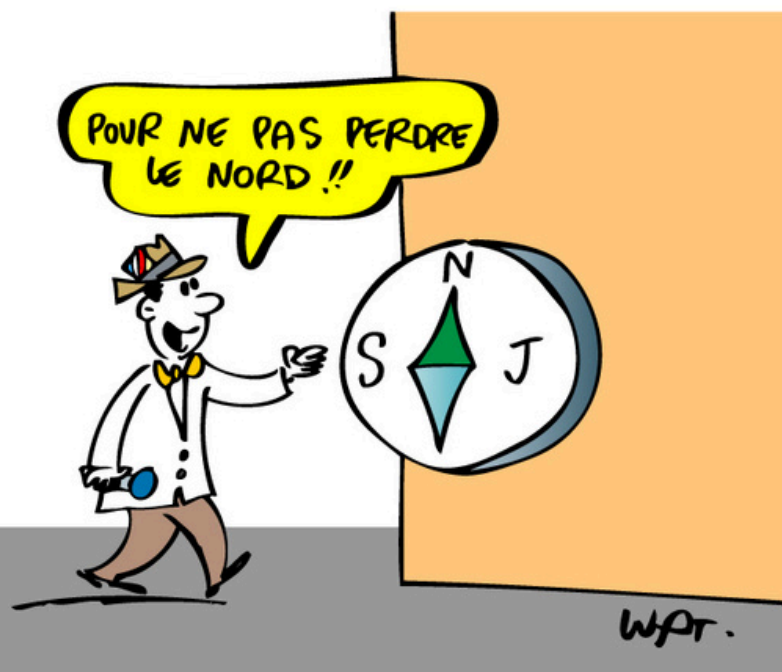
**Le SNJ a saisi la Commission des droits d'auteur et droits voisins (CDADV)** devant le refus de la direction d'ouvrir une négociation sur la part à laquelle les journalistes peuvent prétendre sur les droits dus à France Télévisions par les "GAFAM", les géants du Net.

**Le SNJ défend, sans la moindre concession, la déontologie des journalistes**, telle que définie par la charte d'éthique professionnelle, rédigée par le SNJ et intégrée dans l'accord collectif de France Télévisions.

**Parce que la déontologie est la garantie de notre liberté de travailler et d'informer !**

## **VOTER SNJ,**

c'est porter l'ensemble de ces actions et toutes celles qui suivront, dans l'unique but de garantir, comme le syndicat le fait depuis plus d'un siècle, une véritable information, digne de ce nom.



Nous avons besoin de vos suffrages  
pour rester à votre écoute et à votre service !

snj@francetv.fr - 01 56 22 88 28

Suivez-nous sur les réseaux :   